



Naples & la Campanie



Du 29 avril au 4 mai 2024

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Riche de palais et d'églises Renaissance et baroques, pittoresque dans le dédale de ses ruelles, le vieux Naples et son golfe admirable ne manqueront pas de vous séduire. Le musée archéologique raconte à travers reliefs, statues et fresques, l'histoire antique de la Campanie, la galerie de Capodimonte consacre des salles entières au Titien, Masaccio, El Greco, à la peinture flamande... Pompéi, Herculaneum, Anacapri, la villa Poppea d'Oplontis, les temples de Paestum, sont autant d'occasions de s'émerveiller devant la luxuriance de la civilisation gréco-romaine dans un cadre idyllique.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **Naples & la Campanie** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« **Naples & la Campanie** »

Avec les Amis des Musées

Du 29 avril au 4 mai 2024

Les + de ce voyage :

- Des vols internationaux directs avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines
- Un hôtel 4* situé dans un ancien monastère à Naples
- La découverte de Pompei et Herculaneum
- La visite de la Villa de Poppea
- Le circuit en demi-pension
- Le forfait boissons inclut dans la demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- L'accompagnement de Bruxelles à Bruxelles

- Un prix presto avantageux jusqu'au 31 octobre 2023 !

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.
L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → NAPLES

LUNDI 29 AVRIL

En matinée, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol direct avec la compagnie aérienne Brussels Airlines. Arrivée à **Naples** en milieu de journée et transfert vers le centre-ville.

Déjeuner libre.

Visite du **Musée archéologique national**, l'un des plus importants d'Europe.

Les sculptures y sont célèbres : l'Artémis d'Ephèse, idole archaïque en albâtre, l'Hercule mélancolique du III^e s., le Taureau Farnèse hellénistique, le Doryphore de Polyclète d'Argos. On peut y admirer la mosaïque représentant la bataille d'Alexandre qui ornait la maison du Faune à Pompéi, ou la Nature morte aux œufs et aux grives qui décorait la villa de Julia Felix, la coupe à boire en argent représentant un banquet d'une riche demeure patricienne, les Danseuses en bronze d'Herculanum. Les superbes déesses peintes provenant de la Villa d'Ariane à Stabies attestent du raffinement de ses habitants.



Transfert, installation dîner et nuit à l'hôtel San Francesco Al Monte 4* (ou similaire).

NAPLES – POMPEI – HERCULANUM

MARDI 30 AVRIL

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour le **site archéologique de Pompéi**, classé au Patrimoine de l'Unesco, qui bénéficie d'une campagne de restauration depuis 2015.

La ville a été ensevelie sous une pluie de pierres ponce projetée par le Vésuve le matin du 24 octobre 79 ap. J.-C. Pétrifiée en pleine activité, Pompéi constitue une saisissante chronique de la vie quotidienne dans l'Antiquité. La via dell' Abbondanza évoque les maisons à balcon, les ateliers, les magasins et les comptoirs du quartier le plus animé de la ville. La maison du Faune présente de belles mosaïques. Les fresques de la maison des Vettii mêlent architecture fantastique et scènes mythologiques. Un petit théâtre est orné d'atalantes typiques du théâtre grec. Avec le Vésuve en toile de fond, la via dell'Abbondanza traverse toute la ville, du forum à la porte de Sarno. Ses commerces, ses ateliers et ses tavernes en faisaient la rue la plus animée de Pompéi.



Déjeuner libre.

Visite du **site d'Herculanum**.

Herculanum était une petite cité balnéaire romaine située elle aussi au pied du Vésuve et distante de Pompéi d'environ 15 km. Lors de l'éruption, la ville n'a pas été touchée par les mêmes substances volcaniques que Pompéi. Ce qui lui a assuré une meilleure conservation. Les demeures aristocratiques et raffinées nous apparaissent avec leur décor et leur mobilier telles la maison des Cerfs, la maison Samnite ou celle de l'Atrium aux mosaïques.



Retour à Naples.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

NAPLES – PAESTUM – OPLONTIS

MERCREDI 1ER MAI

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Paestum**.

Les trois principaux temples et l'ensemble urbain environnant restituent la physionomie d'une colonie de la Grande-Grèce, avec le temple d'Athéna datant de la fin du VI^e s. av. J.-C. et les deux temples d'Héra. Le temple dit « de Neptune » édifié vers 450 av. J.-C., est un des mieux conservés d'Europe.



Visite du **musée archéologique**.

Le musée présente les métopes du temple d'Héra : 33 reliefs avec des satyres, le mythe d'Oreste, les travaux d'Héraclès, le suicide d'Ajex, le supplice de Sisyphe. Il raconte aussi l'histoire de Paestum avec des vases de la nécropole corinthienne, des statues de terre cuite et la superbe fresque de la tombe du Plongeur, le seul exemple de peinture grecque du Ve s. av.J.-C.

Déjeuner libre.



Retour à Naples avec un **arrêt à Oplontis, pour visiter la superbe Villa de Poppea, inscrite au Patrimoine de l'Unesco**.

L'or, le bleu égyptien et le rouge vermillon s'entremêlent pour donner vie aux fresques qui ornent les murs de ce qui fut, autrefois, une somptueuse villa au bord de la mer, avec des colonnes et des décorations en trompe l'œil remarquablement conservées.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite guidée de la galerie de Capodimonte.

Abritée dans l'ancien palais royal de Charles de Bourbon, la galerie illustre superbement la peinture de la Renaissance et du XVIIe s. La collection Farnèse au 1^{er} étage consacre une salle entière au Titien, à Masaccio, au Greco, à la peinture flamande (Bruegel, Cranach). Le 2^e étage réunit notamment Le Caravage et Ribera. Le 3^e étage présente une petite section contemporaine avec Anselm Kiefer, Alberto Burri...

Déjeuner libre.

Promenade dans le Vieux Naples.

Le tracé des rues du Vieux Naples correspond à peu près à celui de la Néapolis fondée par les colons grecs au VIIe s. av.J.-C. Mais le quartier est surtout riche en églises et en palais Renaissance et baroques. A Spaccanapoli, la capella Sansevero, chapelle funéraire de la famille Sangro, présente d'étonnantes sculptures baroques, l'église del Gesù Nuovo développe un baroque théâtral qui tranche avec la sobriété de Santa Chiara (XIVe s.) et la légèreté des fresques et des majoliques du cloître des Clarisse. Près de la via del Tribunali, San Lorenzo Maggiore, commencée par Charles d'Anjou à la fin du XIIIe s., illustre l'interprétation italianisante du gothique angevin.



Dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Au départ de Naples **avec la vedette rapide nous gagnerons l'île de Capri.**

C'est le futur empereur Auguste qui fit de Capri un séjour privé. Son successeur Tibère s'y retira les dix dernières années de sa vie. L'époque romantique fera de Capri l'île heureuse de nombreux peintres, poètes et écrivains étrangers qui témoigneront de ses charmes et la feront découvrir au monde.

Des bus locaux nous mèneront à **Anacapri pour visiter l'église de San Michele et la superbe Villa San Michele du médecin suédois Axel Munthe.**

L'église du XVIIe s. est ornée d'un superbe pavement de majoliques napolitaines représentant Adam et Eve chassés du paradis. L'auteur du Livre de San Michele (1929) a fait revivre une demeure patricienne décorées de quelques belles pièces anciennes. Le jardin à tonnelles réserve de merveilleux panoramas sur la mer et le golfe.



Déjeuner libre. Retour à Naples. Dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de la **Chartreuse San Martino**.

La certosa d'origine angevine a été remaniée à la fin du XVIe s. pour devenir un joyau du Baroque. L'église, entièrement recouverte d'une marqueterie de marbres polychromes, sert d'écrit aux œuvres des principaux peintres et sculpteurs napolitains (Caracciolo, Ribera,...) Le petit cloître des Procurateurs donne accès à une terrasse qui offre une superbe vue sur Naples.

Transfert vers l'aéroport de Naples.

Déjeuner libre à l'aéroport. Envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en milieu de journée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

VOTRE HOTEL

HOTEL SAN FRANCESCO AL MONTE 4*

Situé dans un ancien monastère surplombant le golfe de Naples, avec de belles vues panoramiques de la ville, cet hôtel offre le mélange parfait entre tradition, histoire et le confort raffiné.

Au XVIème siècle, un monastère habité par un ordre connu sous le nom de «Barbanti», qui faisait référence à leur longue barbe frisée, s'est établi sur le flanc de la colline de San Martino.

Vous serez séduits par le toit-jardin luxuriant avec deux piscines et une vue imprenable sur le Vésuve, Capri et la baie de Naples. Une jolie toile de fond pour votre séjour en Campanie !

L'hôtel abrite, depuis le hall jusqu'au troisième étage, une exposition permanente d'art contemporain qui crée un contraste entre l'ancien et le moderne.

Les chambres, spacieuses, sont réparties dans les anciennes cellules des moines, chacune soigneusement rénovée en préservant certains éléments d'époque.



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 OCTOBRE : 2.875 €**

☐ A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.995 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **595 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 144,48 €)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ Le forfait boissons inclus lors des repas du soir (eau, 1 verre de vin et café)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ L'hydroptère A/R de Naples à Capri
- ✍ Les trajets A/R en minibus à Anacapri
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement des Amis des Musées
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons hors forfait
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 27/07/2023

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : Prénom :
Nom : Prénom :
Date de naissance : Date de naissance :
Enfant 1 : Date de naissance :
Enfant 2 : Date de naissance :
Adresse : N°: Boîte :
Code postal : Ville : Pays :
Tél / GSM : Adresse e-mail :

☐ Je souhaite devenir membre ☐ Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

☐ Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
☐	Individuel	€ 50	€ 45
☐	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
☐ Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
☐ Effectif	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
☐ Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
☐ Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
☐	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

** Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.*

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 OCTOBRE : 2.875 €**

☐ A PARTIR DU 16 OCTOBRE, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.995 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **595 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 29 MARS 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : D.3737 - NAPLES AMIS

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyage par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information

standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyageur ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

